



## Le Web 2.0 et la créativité en animation : quels enjeux ?

**André Antoniadis**

Professeur, Haute école de travail social et de la santé, Lausanne, Suisse  
andre.antoniadis@eesp.ch

*L'article évoque quelques pistes de la réflexion concernant l'utilisation du Web 2.0 et de l'Internet communautaire par de futurs professionnels de l'animation et ses effets sur les populations concernées. Il insiste sur le fait que par-delà la maîtrise technique de cet outil, souvent déjà acquise, la formation doit assurer le passage progressif des étudiants d'une communauté d'apprentissage à une communauté de pratique de telle manière qu'ils deviennent véritablement créateurs de liens sociaux.*

*Mots-clés : Formation à l'animation ; TICE ; Web 2.0 ; Web social ; Réseautage social.*

*The article evokes some tracks of reflection concerning the use of Web 2.0 and social network by future professionals in sociocultural community development and its effects on the concerned populations. It insists on the fact that beyond the technical control of this tool, often already acquired, academic training has to insure a progressive passage of the students from a learning community to a community of practice in a way that they become real producers of social relationships.*

*Keywords: Cursus in sociocultural community development; ICTE; Web 2.0; Social Web; Social Networking.*

*El artículo evoca algunas pistas de la reflexión que conciernen a la utilización de Web 2.0 y de Internet comunitario por futuros profesionales de la animación y sus efectos sobre las poblaciones concernidas. Insiste en el hecho de que más allá de la maestría técnica de este instrumento, a menudo ya adquirido, la formación debe asegurar el paso progresivo de los estudiantes de una comunidad de aprendizaje a una comunidad de práctica de tal modo que se vuelven verdaderamente creativos de lazos sociales.*

*Palabras clave : Formación a la animación; TICE; Web 2.0; Web social; Red de área social.*

## Introduction

La filière travail social de la HES-SO, Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, se décline en trois orientations : éducation sociale, service social et animation socioculturelle. Dans l'orientation animation socioculturelle (ASC), je suis responsable d'un module de formation intitulé « ASC E10 - Gestion de projets » qui traite, entre autres sujets, de communication publique. Une des particularités de ce module est qu'il est dispensé de manière hybride, c'est-à-dire qu'il alterne des séances de formation en présentiel et à distance ; il est donc grand consommateur de TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et, à partir de la plateforme e-learning moodle et du site blogger, il s'appuie plus particulièrement sur l'utilisation du forum et du blog. Dans ce contexte d'apprentissage et face au développement du Web 2.0 et de l'Internet communautaire, il m'a semblé important d'amener la réflexion et le débat quant aux enjeux identitaires et citoyens qui se jouent ici pour les professionnel-le-s de l'animation et les bénéficiaires de leur action. En effet, je crois pouvoir affirmer que la grande majorité de nos étudiant-e-s actuel-le-s possèdent une bonne maîtrise « technique » de ces outils de communication. Mais qu'en est-il de la réflexion de fond sur leur utilisation et sur leurs effets sur les populations concernées ?

Pour illustrer mon propos, je souhaite revenir au premier jour de cours de ce module. Alors que je venais de présenter le programme aux étudiant-e-s et les activités d'apprentissage prévues autour du Web 2.0 (tout en me demandant comment j'allais parvenir à encadrer seul ce groupe formé d'une trentaine de personnes sur le plan technique), un étudiant m'a annoncé qu'il avait filmé le cours avec son téléphone portable et que mon intervention, ainsi que celles des autres participant-e-s, étaient désormais disponibles sur Internet. Parfaite démonstration de la maîtrise technique de ces outils ! Mais, avait-il le droit de faire cela ? Qu'en était-il du droit de chacun-e à maîtriser son image ? Quelles pouvaient être les conséquences de son acte ? J'ai alors compris que l'essentiel de l'accompagnement de cette activité d'apprentissage ne serait pas technique ...

## Objectifs d'apprentissage

La formation en travail social de la HES-SO est organisée selon une logique « Compétences ». Pour chaque module du programme d'études, des objectifs pédagogiques sont définis. Dans sa dimension « Communication », la compétence principale du module « Gestion de projets » est « Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux ». Compétence qui se décline selon les objectifs pédagogiques suivants :

- Etre capable de se positionner face aux médias, de faire connaître et de mettre en discussion l'action de l'animation socioculturelle dans la population et auprès des décideurs institutionnels et politiques.
- Etre capable d'utiliser les outils de communication électronique (multimédia, Internet) et de mesurer leur impact sur les populations concernées.

Ce sont ces objectifs qui m'ont guidé lors de l'élaboration du scénario pédagogique de ce module de formation et de la mise en place des activités d'apprentissage autour du Web 2.0.

## Communauté d'apprentissage et communauté de pratique

« Collaborer et apprendre sont essentiellement des actes de communication qui procèdent par le dialogue et la conversation. Ils sont marqués par la bienveillance, l'ouverture et la générosité. Ce sont des gestes vrais dont il faut arriver à préserver le caractère authentique même s'ils sont médiatisés » (Henri & Lundgren-Cayrol, 2001).

Ma démarche s'appuie sur la capacité des étudiant-e-s à collaborer et à communiquer entre eux. L'enjeu pédagogique étant ici de créer un climat qui facilite cette collaboration et cette communication pour permettre l'émergence d'une communauté d'apprentissage, puis d'une communauté de pratique entre les participant-e-s.

En effet, un des enjeux de nos formations qui visent une insertion directe dans le monde professionnel est le passage progressif des étudiant-e-s d'une communauté d'apprentissage à une communauté de pratique. Pour que les activités d'apprentissage imaginées ici fonctionnent et que les étudiant-e-s se les approprient en communiquant entre eux, il est essentiel de faire en sorte qu'ils et elles se sentent appartenir à une communauté d'apprenants. De ce point de vue, j'ai imposé l'utilisation de moodle (essentiellement via le forum) dès le départ pour gérer tous les aspects administratifs, organisationnels et communicationnels du module. Puis, pour faciliter l'émergence d'une communauté de pratique, j'ai été attentif à créer un climat de confiance qui encourage les participants à s'exprimer, favorise un dialogue constructif et renforce le sentiment d'appartenance. Autrement dit, j'ai créé un cadre le plus sécurisant possible à l'aide de consignes et, au sein de ce cadre, j'ai créé des espaces de liberté et d'expression pour les étudiant-e-s à l'aide du forum et du blog ; puis, j'ai accompagné et soutenu cette activité d'apprentissage en essayant de ne pas trop la diriger. L'objectif étant de permettre l'expression de chacun-e.

Cela a significé pour moi, qu'au-delà de mes enseignements spécifiques, j'ai dû rester disponible pour accompagner les étudiant-e-s tout au long de ce processus d'apprentissage (le responsable de module dans son rôle d'accompagnateur et de facilitateur). Cela m'a demandé beaucoup d'énergie et de temps à y consacrer; mais, c'est dans ce nouveau positionnement (par opposition au positionnement frontal plus classique de l'enseignant-e) que se trouve tout le sens du travail de formateur ou de formatrice dans de tels dispositifs d'apprentissage.

### Trois définitions

Avant d'aller plus loin, afin de décrire brièvement l'environnement dans lequel se situe ce projet, il me semble utile de livrer trois définitions tirées d'articles issus de Wikipédia, l'encyclopédie libre (<http://fr.wikipedia.org/>).

« Le Web 2.0 désigne les technologies et les usages du World Wide Web qui ont suivi la forme initiale du Web, en particulier les interfaces permettant aux internautes d'interagir simplement à la fois avec le contenu des pages mais aussi entre eux, créant ainsi le Web social » (Wikipédia, 2009).

« Le Web social fait référence à une vision d'Internet considéré comme un espace de socialisation, un lieu dont une des fonctions principales est l'interaction entre les personnes, et non plus uniquement la distribution de documents. Il est considéré comme un aspect très important du Web 2.0. En particulier, il est associé à différents systèmes sociaux tels que le réseautage social, les blogs ou les wikis » (Wikipédia, 2009).

« Le réseautage social (distinct du concept de réseau social en sociologie) se rapporte aux moyens mis en œuvre pour relier les personnes entre elles (il peut s'agir aussi bien de réseautage informel qu'institutionnalisé). Avec l'apparition d'Internet, cette notion recouvre aussi les applications informatiques liées à Internet qui servent à constituer un réseau social. Elles servent à relier des amis, des associés, ou d'autres individus employant ensemble une variété d'outils (entreprise, logiciels, sites, etc.) Ces applications, connues sous le nom de « service de réseautage social en ligne » (en anglais : social networking) ont de multiples objectifs et vocations. Elles peuvent alimenter de la gestion des carrières professionnelles (coaching professionnel), la distribution et la visibilité artistique, favoriser les contacts personnels (site de rencontres sur Internet, sites d'anciens élèves, site de relations amicales) » (Wikipédia, 2009).

**Présentation de l'activité : les consignes**

Les consignes étaient formulées ainsi :

Durant le module, il vous est demandé de tenir un journal de bord individuel sous la forme d'un blog ou d'un forum dans moodle. Quatre options sont possibles :

1. Votre journal de bord évoque votre participation au module et/ou au projet vidéo développé durant le module. Vous y présentez vos réflexions, vos questions, les problèmes que vous rencontrez et les solutions trouvées pour les résoudre.
2. Votre journal de bord évoque votre découverte d'un ou de plusieurs outils Web 2.0. Si vous êtes déjà un utilisateur ou une utilisatrice confirmé-e du Web 2.0, votre journal de bord peut porter sur votre réflexion sur ces outils et leur utilisation dans le domaine de l'ASC.
3. Votre journal de bord évoque un autre sujet validé par le responsable du module.
4. Votre journal de bord consiste à participer au forum « Vos commentaires après la lecture de ces articles » (articles sélectionnés par le responsable du module ou signalés par les étudiant-e-s et à télécharger dans moodle).

Au minimum, vous devez déposer 8 commentaires entre les semaines 8 et 20.

Pour cela, vous disposez de trois outils à choix :

1. Le blog moodle auquel seul-e-s les participant-e-s du module « ASC E10 - Gestion de projets » ont accès.
2. Le site blogger.com, au design plus attractif, mais accessible par l'ensemble du monde du Web.
3. Le forum dans moodle.

Cette activité sera évaluée et notée.

A noter, qu'au final, l'ensemble des étudiant-e-s a choisi d'utiliser blogger. Quant aux sujets, ils se sont répartis en parts plus ou moins égales entre l'exploration du Web 2.0 (sujet 2) et la présentation de projets d'animation (sujets 1 et 3).

**Présentation de l'activité : les rubriques et les ressources**

Au-delà des consignes, pour soutenir cette activité, différentes rubriques et ressources étaient mises à disposition des participant-e-s dans moodle :

- Un forum des nouvelles pour me permettre, en tant que responsable du module, de gérer le dispositif à distance et de communiquer avec les étudiant-e-s.
- Des sondages pour permettre aux étudiant-e-s d'exprimer leurs choix, comme la détermination du sujet traité par exemple.
- Une bibliographie (dont une sélection d'ouvrages figure en annexe de cet article).
- Des articles de référence sur le Web 2.0 sélectionnés préalablement à l'activité et à télécharger dans moodle.
- Des liens vers des sites de référence, comme, par exemple, celui de Stéphane Koch, consultant spécialiste d'Internet en Suisse ([www.intelligentzia.ch](http://www.intelligentzia.ch)).
- Des articles ou des sites signalés par les étudiant-e-s durant l'activité (contributions volontaires).
- Les liens vers les différents blogs des participant-e-s.
- Un forum destiné à recueillir les commentaires des étudiant-e-s après la lecture des articles signalés et mis à disposition dans moodle.

De plus, pour favoriser l'échange et la communication entre participant-e-s, tout au long du module, via un forum spécifique, j'ai tenu une revue de presse des blogs avec une sélection

hebdomadaire des blogs à visiter. Chaque étudiant-e a vu ainsi son blog présenté au moins une fois dans ce forum ; mon objectif étant ici de soutenir cette activité en invitant les étudiant-e-s à naviguer d'un blog à l'autre en y laissant des commentaires pour animer cette communauté d'apprentissage et favoriser ainsi l'émergence d'une véritable communauté de pratique.

### Trois contributions d'étudiant-e-s

Chaque étudiant-e avait la possibilité de choisir un pseudo pour développer son blog. Pour celles et ceux qui ont souhaité rester anonymes, ce sont ces pseudos qui figurent ici (E10 fait référence au code du module).

#### E10 ISA

Ce premier blog, dont je livre de larges extraits, reflète bien comment a été généralement traité le sujet Web 2.0 par les étudiant-e-s.

En introduction de son blog, « E10 ISA » définit ainsi sa démarche :

« Après avoir longuement réfléchi, j'ai décidé de préciser ma réflexion sur le Web 2.0 au site de socialisation Facebook. En effet, ce site est devenu très populaire au cours de ces dernières années engendrant son lot d'adeptes et de détracteurs. Il est aujourd'hui très difficile d'échapper à Facebook, que ce soit dans la presse écrite, dans les conversations entre amis et même au travail. Devant un tel phénomène, il me paraît important de questionner Facebook par rapport à l'animation socioculturelle. Est-il important pour un animateur de connaître les outils du Web 2.0 et plus particulièrement Facebook ? Professionnellement, quel peut-être l'usage de Facebook pour un animateur socioculturel ? Peut-il s'en servir pour entretenir son réseau professionnel, pour communiquer au sujet de son lieu de travail ou annoncer divers événements ? Autant de questions auxquelles je vais tenter de répondre (évidemment de manière non exhaustive) au cours des semaines suivantes sur ce blog » (blog E10 ISA, 14 avril 2009).

Elle continue sa réflexion dans un article intitulé « Personnellement » dans lequel elle explique comment elle a découvert Facebook « sous la pression » sociale :

« Avant de questionner Facebook en tant que (future) animatrice socioculturelle, il me paraît important d'éclaircir mon point de vue strictement personnel sur le sujet. J'ai créé mon profil Facebook durant mon stage dans un centre de loisirs. Auparavant, je n'avais jamais souhaité ouvrir un compte, je n'y voyais simplement pas l'intérêt. Mais, à force d'entendre régulièrement les jeunes du centre de loisirs et mes collègues parler de Facebook, j'ai décidé de m'y mettre pour essayer de comprendre le pourquoi d'un tel engouement. Bon, je dois avouer que je cherchais également à être un peu moins larguée dans les conversations et à enfin comprendre ce qu'ils voulaient dire par mur, profil, application... » (blog E10 ISA, 18 avril 2009).

Plus loin dans son blog, dans un article intitulé « L'ASC, les jeunes et Facebook », elle poursuit sa réflexion ainsi :

« Comme je l'ai laissé transparaître lors de mon deuxième message, j'ai assez vite trouvé une utilité professionnelle à Facebook. En effet, un animateur socioculturel travaillant dans un centre de loisirs ou au contact de jeunes peut trouver important de connaître le fonctionnement de Facebook et des autres interfaces du Web 2.0, car ce sont des sites et des moyens de communication très prisés des jeunes. L'utilité première est donc peut-être de pouvoir communiquer avec les usagers sur le sujet et de pouvoir comprendre leur conversation. Mais il est également intéressant de constater que l'addition des interfaces du Web 2.0 et des jeunes soulève un certain nombre de débats et d'inquiétudes. Les parents ont peur que leurs enfants fassent de mauvaises rencontres sur la toile et tout le monde s'interroge sur le caractère confidentiel des informations. Lors de mon stage, expérimenter Facebook m'a permis d'instaurer un dialogue sur le Web 2.0 avec les jeunes du centre de loisirs. En effet, beaucoup d'entre eux passaient un temps non négligeable à mettre à jour leur profil ou à discuter sur msn, il était donc important pour moi de pouvoir échanger sur le sujet. J'ai été relativement surprise de voir des niveaux de maîtrise de ces outils très différents d'un jeune à l'autre. Certains n'avaient pas vraiment conscience de l'effet boule-de-neige que pouvaient prendre certaines informations, tandis que j'avais encore tout à apprendre d'autres. Mais quasiment tous avaient un intérêt pour le sujet. Il me semble donc qu'un animateur peut utiliser sa connaissance de Facebook et du Web 2.0 dans sa profession. Cela peut lui permettre de dialoguer avec les jeunes, d'agir et de conseiller, parfois de manière préventive, mais également de connaître leurs réalités. Toutefois, il me faut soulever que pour cela il suffit à l'animateur de faire un essai sur Facebook ou de l'utiliser à titre personnel. L'animateur pourrait-il également considérer Facebook comme un véritable outil professionnel ? » (blog E10 ISA, 23 avril 2009).

Puis, dans un article intitulé « Animation et promotion », elle écrit :

« L'animateur socioculturel, quel que soit son lieu de travail, est souvent amené à communiquer sur ses projets. A l'image des « flash mobs » lancés sur Facebook, l'animateur socioculturel pourrait utiliser Facebook comme un outil pour promouvoir divers événements (concerts, soirées culturelles...). Par exemple, le centre de loisirs, au sein duquel j'ai effectué ma formation pratique 1, a récemment ouvert un profil Facebook. Il me semble que c'est une démarche intéressante, d'autant qu'il me paraît plus judicieux d'ouvrir un profil au nom d'un lieu plutôt qu'à titre individuel. En effet, cela permet de faire la promotion du lieu et de ses activités. Par rapport à un site Internet, Facebook offre l'avantage de l'interactivité. Non seulement les « amis » sont au courant des nouveautés grâce aux notifications, mais ils peuvent également commenter et donner leurs avis sur les événements et les activités. Il faut également relever que les gens vont probablement plus souvent sur Facebook que sur le site Internet de leur maison de quartier ou de leur centre de loisirs. Mais Facebook permet également de toucher rapidement de nouveaux publics. En effet, grâce à l'effet boule-de-neige, les « amis » des « amis » seront informés de l'événement ou simplement de l'existence du lieu d'animation. Il suffit, par exemple, qu'une personne commente la photo d'une activité pour que toute sa liste d'« amis » (listes qui peuvent atteindre des nombres exorbitants) soit notifiée. En tant que média offrant des possibilités non négligeables en termes de communication et de promotion, il me semble que Facebook peut être considéré comme un outil de travail dans le cadre de l'animation socioculturelle » (blog E10 ISA, 26 avril 2009).

Elle aborde également la question du travail en réseau dans un article intitulé « Entretenir son réseau professionnel » :

« Un animateur socioculturel peut également se servir professionnellement de Facebook pour entretenir et agrandir son réseau professionnel. Il existe de nombreux groupes sur Facebook, dont certains ont pour but de créer des réseaux de professionnels et de promouvoir une profession. Le groupe des travailleurs sociaux de Suisse romande décrit d'ailleurs son groupe de la manière suivante : « Persuadé que les intervenant-e-s du travail social sont plus fort-e-s lorsqu'ils et elles réunissent leurs expériences singulières dans des lieux collectifs, en complément aux moyens classiques de réunions, voilà ici une nouvelle tentative de partager nos réalités, préoccupations et identités ». Les animateurs socioculturels peuvent donc utiliser Facebook pour mettre en commun leurs expériences. Facebook permet également de rentrer en contact facilement avec les différents animateurs de la région, améliorant ainsi le réseau professionnel et les possibilités de collaboration. Je pense que les animateurs socioculturels ont tout intérêt à rester en contact et à échanger sur leur pratique, que ce soit sur Facebook ou autrement. Ils peuvent ainsi faire évoluer leur profession et la promouvoir » (blog E10 ISA, 3 mai 2009).

Enfin, dans sa conclusion, elle écrit :

« Les interfaces du Web 2.0 et Facebook peuvent être des outils professionnels pour les animateurs socioculturels. Ils offrent de nombreuses possibilités de communication et certains avantages par rapport aux médias plus classiques. Toutefois, il me paraît important de respecter certaines règles d'utilisation (surtout en ce qui concerne Facebook) afin de rester dans le domaine du professionnel. Il faut également garder en tête qu'en utilisant les interfaces du Web 2.0, l'animateur socioculturel ne touche qu'une partie de la population ; à savoir les jeunes et les personnes familières avec Internet et le Web 2.0. Il me semble donc qu'en animation socioculturelle, les interfaces du Web 2.0 doivent être utilisées comme des moyens de communication auxiliaires. Pour résumer, le Web 2.0 et Facebook offrent de nombreuses possibilités à l'animation socioculturelle, mais l'animateur se doit de les utiliser avec précaution et réflexion » (blog E10 ISA, 11 mai 2009).

### **E10 AU PAYS DU 2.0 ? !**

Ce blog, créé et animé par Jérémie Gigon, évoque les projets megafone.net (<http://www.megafone.net>) et Bondy Blog (<http://20minutes.bondyblog.fr>).

Dans un article intitulé « L'artiste social », Jérémie Gigon écrit :

« (...) Aujourd'hui, Internet fait partie de l'espace public ; même si cet espace est virtuel, il est, comme la rue, l'expression de la société, de la population, d'individus, de collectifs, d'associations, du politique, de l'économique... La démarche qui m'a interpellé s'appelle megafone.net et a été initiée par Antoni Abad, un artiste originaire de Barcelone. Son projet s'articule en plusieurs volets allant de 2004 à 2008. En 2004, Antoni Abad travaille d'abord avec la communauté des chauffeurs de taxi de Mexico City, un groupe social particulièrement décrit par une partie de la population de la ville. A cette époque, l'artiste définit son projet ainsi : « Un proyecto de comunicación audiovisual celular para colectivos sin presencia activa en los medios de comunicación preponderantes ». Comprenez : « Un projet de communication audiovisuelle par téléphone portable pour les communautés qui ne sont pas représentées activement dans les moyens de communication principaux ». Antoni Abad a d'abord distribué des téléphones portables munis d'une caméra intégrée à des personnes issues de groupes sociaux souffrant de discrimination. Les personnes pouvaient alors filmer ce qu'elles désiraient, leurs préoccupations, leurs intérêts. Elles étaient ensuite invitées à transmettre ces vidéos sur Internet (par une interface très simple, directement accessible depuis le téléphone portable) en les répertoriant par des mots-clés. Aucun contrôle ni filtre n'a été effectué, tout ce qui était filmé était publié, pas de censure. « Le principal objectif de ces expériences consiste à offrir à ces collectivités

les moyens de s'exprimer directement, à sensibiliser les médias et la société aux thèmes mis en lumière par ces collectivités et à encourager le développement de réseaux citoyens de communication sociale » (mycontemporary.com). Antoni Abad a travaillé avec les chauffeurs de taxi de Mexico, les gitans dans deux villes espagnoles, les prostituées de Madrid, les personnes à mobilité réduite de Barcelone, les immigrés nicaraguayens au Costa Rica, les coursiers à Moto de Sao Paulo et les personnes à mobilité réduite de Genève. Dans le cas de Genève, une fonction GPS supplémentaire permet à tout utilisateur d'ajouter à une carte de la ville visible en temps réel des endroits inaccessibles pour une personne en chaise roulante, comme un véhicule qui empêche le passage... Je trouve que ce projet montre un énorme potentiel dans l'utilisation de la technologie « communautaire 2.0 » ; il permet aux populations concernées de s'exprimer sur leurs problèmes, de dénoncer leur situation et d'envisager eux-mêmes des solutions. Une belle démarche citoyenne en somme » (Jérémy Gigon, blog E10 AU PAYS DU 2.0 ? !, 27 avril 2009).

Dans un autre article intitulé « Le blog militant », Jérémy Gigon évoque l'expérience du Bondy Blog ouvert en 2005 par Serge Michel du magazine suisse l'Hebdo durant les émeutes de 2005 dans les banlieues françaises :

« Au-delà de la transmission d'expériences personnelles, je pense que le blog est un bon moyen de poser ses idées, d'organiser sa pensée et ses réflexions. Il est aussi un moyen de montrer un suivi étape par étape, par exemple lors de la mise en place d'un projet (...). Il peut permettre à une population de s'exprimer sur des événements dans le cadre d'un blog collectif, comme cela a été fait dans le « Bondy Blog » lancé lors des émeutes dans les banlieues françaises en 2005. Aujourd'hui, le Bondy Blog continue à nous parler de l'actualité locale « de l'intérieur » (racisme, interculturelité, conflit des générations, politique...). Ce blog a fait des petits, puisque d'autres villes comme Lausanne, Lyon, Dakar, Marseille ont adopté le même type de journalisme local militant (pour en savoir plus [http://fr.wikipedia.org/wiki/Bondy\\_Blog](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bondy_Blog) et le Bondy Blog <http://20minutes.bondyblog.fr>). Le blog devient alors un média communautaire et une alternative à l'info prémâchée des chaînes de TV publiques ou des quotidiens généralistes. Dans cette idée, il peut être un bel outil pour l'animation socioculturelle. Créer un blog pour son quartier par exemple pourrait être l'occasion de donner une possibilité aux habitants de communiquer leurs idées aux autres, d'organiser des rencontres, de chercher des personnes qui les soutiennent dans leurs projets » (Jérémy Gigon, blog E10 AU PAYS DU 2.0 ? !, 25 mars 2009).

#### JURIDE FM

Ce blog, créé et animé par Fabien Marquis, évoque l'utilisation du Web 2.0 pour soutenir un projet d'animation. Dans ce cas précis, il s'agit de l'organisation d'un événement dans le monde suisse du VTT freeride.

Fabien Marquis commence son blog ainsi :

« Le VTT freeride est un sport qui, même s'il est de plus en plus pratiqué, ne compte pas énormément de participants. Ceci oblige ses fans (dont je fais partie) à devoir se regrouper pour organiser des événements ou simplement pour mettre sur pied une sortie en groupe. En effet, les Helvètes qui pratiquent ce sport étant dispatchés aux quatre coins de la Suisse, nous sommes constamment obligés de faire appel à des personnes d'autres régions pour garantir la pérennité des événements organisés. C'est le cas à chaque fois que notre association JURIDE organise une manifestation, nous contactons d'autres associations du milieu dans l'espoir de rassembler le maximum de monde possible. Dans ces conditions d'éloignement géographique, je pense que l'utilisation du Web 2.0 peut être d'une grande aide pour contacter les gens de manière ciblée et en grand nombre. Les objectifs ? Garder cette communauté active et perpétuer son agrandissement. Comme ces manifestations ont lieu dans des régions souvent retirées (le VTT étant un sport que l'on pratique dans la nature), les diverses manifestations organisées autour du VTT freeride sont également l'occasion d'animer certaines régions où il ne se passe pas grand-chose, comme c'est le cas dans mon petit village jurassien » (Fabien Marquis, blog JURIDE FM, 6 mars 2009).

Ce blog se poursuit ainsi :

« L'événement majeur que notre association met sur pied est le JURIDE DAY. Cette manifestation a lieu tous les deux ans, le premier samedi de septembre (...). La dernière édition avait rassemblé environ 3000 personnes et nous espérons bien que cette édition ait au moins autant de succès (...). Afin d'attirer les riders et de les informer du déroulement de l'événement, j'ai créé un groupe JURIDE DAY sur Facebook » (Fabien Marquis, blog JURIDE FM, 17 mars 2009).

Environ une semaine plus tard, Fabien Marquis poste un message intitulé « Et ça marche ! » :

« A peine une semaine que le groupe est créé sur Facebook et déjà de belles choses en perspective. Je m'explique, si j'ai créé ce groupe si tôt dans la saison, c'était principalement pour que les riders qui se montraient intéressés de participer à cet événement puissent bloquer la date du 5 septembre. Le calendrier des diverses manifestations européennes étant chargé, il fallait donner la date le plus tôt possible afin d'avoir le maximum de riders et si possible attirer quelques « gros poissons », je veux dire par là des riders de bon niveau capable de présenter un joli spectacle

aux visiteurs présents. Même si le nombre de membres n'est pas énorme (28 personnes pour l'instant), plusieurs riders suisses et français se sont déjà annoncés présents, dont un rider professionnel. De plus, des photographes et caméramans se sont également inscrits, ce qui promet de belles images. Cerise sur le gâteau, des personnes se sont déjà proposées pour du bénévolat, avant même que l'on en ait fait la demande... » (Fabien Marquis, blog JURIDE FM, 25 mars 2009).

Plus tard, après avoir créé un événement JURIDE DAY dans Facebook, Fabien Marquis poste un article intitulé « Pas si mal ces nouvelles technologies... » :

« Le nombre de membres du groupe et de l'événement que j'ai créés sur Facebook ne cesse d'augmenter. En plus de permettre de pouvoir s'échanger des informations à distance, Facebook permet de transmettre les avancées quant à l'organisation de l'événement au fur et à mesure de l'avancée du projet. Il me permettra par exemple de faire connaître le programme à tous les membres lorsque celui-ci sera définitif et il m'a déjà permis de trouver plusieurs bénévoles pour la manifestation. Bien pratique donc le Web 2.0... » (Fabien Marquis, blog JURIDE FM, 3 mai 2009).

Enfin, le blog se termine en même temps que le module par un article intitulé « Web 2.0 opérationnel! » :

« Voilà, le groupe et l'événement grossissent toujours. Pour l'instant, ils me servent à garder contact avec les futurs participants et dès début juin ils me permettront de transmettre le programme aux intéressés. Par contre, à l'approche de l'événement, ils me donneront la possibilité d'avertir les personnes sur les derniers changements ainsi que de leur faire une intensive publicité... » (Fabien Marquis, blog JURIDE FM, 13 mai 2009).

## Conclusion

Au-delà de l'expérience qui est relatée dans cet article, il faut relever qu'en Suisse romande les professionnel-le-s du social et, plus particulièrement de l'animation, ont déjà commencé à s'approprier le Web 2.0. Je pense, par exemple, aux groupes « Travailleurs sociaux de Suisse romande » et « Pour la création d'un festival artistique participatif en Suisse » présents sur Facebook.

Cet article n'avait pas d'autre ambition que de faire part d'une expérience originale dans le programme de formation en animation socioculturelle de la filière travail social de la HES-SO. S'agissant d'une première expérience « test » réalisée en 2009, elle a été évaluée et des modifications du dispositif ont été apportées en 2010. En particulier :

- Les consignes ont été mieux ciblées.
- L'arrivée d'une assistante d'enseignement a permis d'améliorer l'encadrement, l'accompagnement et le tutorat à distance des étudiant-e-s.
- L'intervention d'un spécialiste d'Internet en fin de parcours a permis de faire une synthèse de l'activité en présentiel à partir des contributions, des commentaires et des questions des étudiant-e-s.

L'édition 2010 du module « ASC E10 - Gestion de projets » s'étant terminée fin mai, il s'agit maintenant d'évaluer les modifications apportées à ce dispositif par rapport à l'édition 2009 ; ceci en vue de la préparation de l'édition 2011.

Arrivé au terme de cet article, je souhaite conclure par une question qui, il me semble, devrait en permanence guider notre réflexion et notre action dans ce domaine que nous soyons animateur ou animatrice, formateur ou formatrice : comment utiliser les outils disponibles sur le Web 2.0 pour les mettre véritablement au service des bénéficiaires de notre action ? Cet article, notamment avec les contributions des trois étudiant-e-s ayant participé à ce projet en 2009, évoque quelques pistes, mais le débat reste ouvert et je laisse à chacun-e le soin d'y réfléchir. En ce qui me concerne,



j'ajouterai juste une chose : il me semble essentiel de ne pas utiliser l'outil pour l'outil, mais l'outil comme créateur de lien !

## Références

- Fayon, D. (2008). *Web 2.0 et au-delà. Nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur*. Paris : Economica.
- Henri, F. & Lundgren-Cayrol, K. (2001). *Apprentissage collaboratif à distance*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- Lefebvre, A. (2008). *Les réseaux sociaux : de Facebook aux nouveaux intranets, la généralisation des réseaux sociaux*. Paris : M21.
- Pisani, F & Piotet, D. (2008). *Comment le web change le monde. L'alchimie de multitudes*. Paris : Pearson Education, France.